

# Le Petit Portais

Septembre 2010



## Le mot du maire



-----> Les vacances sont derrière nous et j'espère que vous avez pu profiter de ce moment privilégié pour vous reposer, en famille ou avec des amis, avant de reprendre vos activités de bon pied.

-----> La rentrée scolaire s'est réalisée dans de bonnes conditions grâce à l'investissement des services techniques, à l'œuvre depuis juillet.

-----> **Pendant l'été :**

- Différents chantiers se sont terminés : la 3<sup>ème</sup> tranche de l'avenue du 11 novembre dont la végétalisation sera réalisée à l'automne, les travaux de voirie du VC 11 vers Jean de James, du VC 5 vers Gabachot et l'enfouissement de la ligne basse tension vers Pipot qui sera suivie bientôt de la reprise de la chaussée par la Communauté de Communes.

- Plusieurs dossiers ont bien avancé administrativement : l'aménagement de l'avenue Philippot devant la gare, la restructuration de la mairie et la reprise de la rue Vieille, derrière l'église. Les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année 2010.

- Nous avons aussi entendu la requête des riverains de la rue Jules Guesde au sujet de la circulation et de l'insécurité qui en résulte. Les élus travaillent sur ce sujet et feront rapidement des propositions pour améliorer cette situation.

Très cordialement,

Le maire, *Jacky Larroy*



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET

● Le conseil municipal après avoir délibéré :

- décide de créer à compter du 1<sup>er</sup> septembre un emploi d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet.
- accepte le devis du Syndicat Départemental et d'Énergie de Lot et Garonne concernant des travaux d'éclairage public « Vignoble de Romas » d'un montant de 399.46 € TTC.
- décide de transférer la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz au SDEE 47 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

- accepte la convention entre le SDIS 47 et la mairie de Port-Ste-Marie. Il indique que cette convention a pour but de préciser les modalités de la disponibilité opérationnelle et de la disponibilité pour la formation du sapeur pompier volontaire.

- accepte la convention entre la Communauté de Communes du Confluent et la mairie de Port-Ste-Marie concernant la mise à disposition de locaux communaux dans le cadre du service du Relais d'Assistantes Maternelles.

- décide de créer un emploi para-statutaire dans le cadre des contrats Uniques d'insertion (CUI).

## AU SUJET DE LA MAISON MÉDICALE

Portaises, Portais,  
Depuis près d'un an nous travaillons en relation avec le Docteur Larrieu pour qu'un pôle santé s'installe sur la commune de Port-Ste-Marie (voir l'historique ci-dessous). Pour cela il est nécessaire que les communautés de communes du périmètre de l'aire médicale se mettent d'accord et participent au financement de la faisabilité, ce qui devrait se concrétiser avant la fin 2010, puis du projet en lui-même.

Malgré les difficultés rencontrées, nous ne relâchons pas nos efforts et avons bon espoir de mener ce projet à son terme pour le plus grand bien de notre commune et des communes voisines.

Évolution du dossier depuis **juin 2009** quand le docteur Larrieu a informé la municipalité des risques de désertification médicale de Port-Ste-Marie et des environs.

**Fin juin 2009**, achat de la maison derrière le Crédit Agricole et esquisse d'aménagement après consultation et demande expresse du Docteur Larrieu afin de déposer dès juillet un dossier devant la CODDEM (Commission Départementale pour le Démographie médicale). **Octobre et décembre 2009**, rencontres avec Mr Lalanne, Secrétaire Général de la préfecture : le dossier doit être présenté par une intercommunalité et non par la commune pour bénéficier des aides au financement (DDR en particulier) ; **Février 2010**, réunion des maires du territoire de santé avec le Conseil Général

(CODDEM) et l'Ordre des médecins. **Mars 2010**, réunion des professionnels de santé et des services sociaux de la commune et des environs avec le Conseil Général et l'Ordre des Médecins. **Avril 2010**, réunion des Présidents des Communautés de communes concernées (Mr SERRE pour la Basse Vallée du Lot, Mr Merly pour le secteur de Prayssas, Mr FAUCON-LAMBERT pour le Val d'Albret). **Début Septembre 2010**, le secrétaire général de la Préfecture souhaite accélérer les procédures pour qu'une étude de faisabilité soit réalisée avant la fin de l'année 2010. Nous ne pouvons qu'être satisfaits de constater qu'enfin le dossier avance puisque, ne pouvant pas être décideurs nous-mêmes, nous faisons le maximum depuis le début pour que la maison médicale, vitale pour la commune et ses environs, voie le jour le plus rapidement possible. **Mercredi 8 septembre 2010**, rencontre, à la Communauté du Confluent, des présidents des Communautés de Communes, du maire de Port-Ste-Marie et du Cabinet Tamalou susceptible d'effectuer le diagnostic. **Vendredi 17 Septembre 2010**, le secrétaire général de Préfecture reçoit dans ses bureaux les présidents des Communautés de communes concernées par l'aire médicale et le Maire de Port-Ste-Marie. Ces rencontres, la plupart à l'initiative de la commune, ont mis en évidence la difficulté à créer la structure administrative intercommunale porteuse obligatoire du projet.

### Directeur de la publication :

Jacques Larroy, maire de Port-Sainte-Marie

### Comité de rédaction :

Christine Antheaume, Nicole Bergagnini,  
Stéphanie Deloge, Jacques Dumais, Franck Lalanne

### Conception et impression :

Art Média

### Contact :

Mairie de Port-Sainte-Marie : place J. Barennes  
47130 Port-Sainte-Marie

Tél : 05 53 87 21 19 / Fax : 05 53 87 99 50

port-sainte-marie.mairie@wanadoo.fr

# Le petit Portais

## CE QUI S'EST PASSÉ

### ● FIN DES TRAVAUX

- Avenue du 11 novembre : après 2 mois et demi de travaux, la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux sur l'avenue du 11 novembre est achevée. Des places de parking ont été créées, des aménagements effectués pour réduire la vitesse des automobilistes. Ne reste que la partie aménagement paysager qui sera réalisée dans quelques mois. Une balise va être installée sur l'épi devant la gendarmerie pour le mettre bien en évidence.



- La procédure de reprise des tombes est maintenant terminée, les nouveaux tarifs des concessions seront fixés lors d'un prochain conseil municipal.

### ● ANIMATIONS

#### - Garonna show

11 années de fête en orange et noir et toujours le même succès, malgré un ciel menaçant le vendredi soir. Les festivaliers étaient présents, nombreux et enthousiastes tout au long de ces 2 jours de musique. Un succès qui récompense l'investissement des organisateurs.



#### - Fête de la musique

Malgré toute l'énergie déployée par les membres du comité d'animation, la pluie a imposé un repli à la salle Saint Clair. La programmation musicale de la soirée a été un peu perturbée, mais de l'avis général du public présent, la soirée fût malgré tout, très réussie.



#### - 14 Juillet

Les portais ont participé en nombre aux festivités traditionnelles du 14 juillet. Grand repas sur la place de la mairie, suivi d'un feu d'artifice tiré depuis les bords de la Garonne. Enfin, soirée disco jusque tard dans la nuit.



### - Forum des associations et fête du village :

Organisé conjointement par la commune et le comité d'animation, le 2<sup>ème</sup> forum des associations a eu lieu le 11 septembre, à l'espace Saint Clair. Démonstrations des clubs sportifs, collecte de sang, concours de pêche, et beaucoup d'activités pour les enfants comme lectures de contes, fabrication de théâtre d'ombres... Ce même jour, la fête du village fait son grand retour avec de nombreuses animations, avenue de la Gare et avenue Henri Barbusse. Un repas a rassemblé un public nombreux le samedi soir, et le dimanche un vide-grenier a fait la joie des chineurs venus en nombre.



### ● RENTRÉE SCOLAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PORTAIS

#### - École maternelle :

Cette année, l'école accueille deux nouvelles enseignantes Christine Tarzariol et Marion Kirzdorf (jusqu'au mois d'octobre), ensuite la classe de grande section sera dirigée par Nathalie Ravel.

L'effectif en ce début d'année scolaire s'élève à 90 élèves.



- L'école primaire compte cette année 111 élèves et deux nouvelles enseignantes, Mme Maëva Ferin, qui s'occupera du niveau CM1 lors des jours de décharge du directeur de l'école Mr Lebas et Melle Emilie Cazalis, pour la classe des CE2.



- Au collège, c'est un nouveau principal qui prend les rennes de l'établissement. Frédéric Boutrelle arrive du Nord. Dans l'équipe il y aura également un nouveau gestionnaire, Mr Christophe Simon, suite au départ à la retraite de Mr Gombert. L'effectif est en légère augmentation, avec 275 élèves inscrits.

## → CE QUI VA SE PASSER

### ● GROS TRAVAUX À VENIR

Avec le soutien financier de l'Etat, de la Région et du Conseil Général, des chantiers vont débiter avant la fin de l'année 2010.

- Réaménagement des locaux de la mairie pour améliorer l'accueil des citoyens et les conditions de travail du personnel. Le chantier est prévu sur 3 mois.

- Restructuration de l'atelier municipal, afin d'optimiser l'espace disponible.

- Aménagement de la rue Vieille, près de l'église Notre Dame : effacement des lignes, réfection de la chaussée.

## → INFOS

● Toutes les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales ont jusqu'au 31 décembre pour le faire. Pour remplir cette formalité, merci de vous présenter au secrétariat de la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

● La municipalité souhaite que les habitants récemment installés sur notre commune se fassent connaître à la mairie pour qu'elle puisse les convier ultérieurement à une petite cérémonie de bienvenue.

● Port-Sainte-Marie est soumis à un Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations (PPRI) et à ce titre, tenue de disposer d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dédié à l'organisation municipale des secours et d'un document d'informations municipales sur les risques majeurs (DICRIM) destiné au public. L'équipe municipale s'est attelée à la tâche depuis plusieurs mois et présentera les documents aux habitants de la plaine dans les semaines qui viennent au cours d'une réunion de quartier dont la date sera précisée ultérieurement.

## → FAÎTES DU SPORT

La rentrée est également synonyme de reprise des activités sportives.

Sur la commune de nombreux clubs proposent leurs activités aux petits comme aux grands.

Voici les coordonnées des personnes à contacter :

**Club de tennis :** Thibault TISSERAT 06 78 43 34 24

**Club de foot :** Guillaume ZAGNI 06 77 14 79 09

**Club de rugby :** Christian MARMIE 06 08 53 91 50

**Club de basket :** Christine LAVIGNE 06 14 78 04 36

**Club de Ju-Jitsu :** Mr GAUTRON 06 32 17 13 73 ou 05 53 77 43 14

**Club de gym :** 05 53 87 23 92 ou 06 80 08 91 52

**École de danse :** Fabienne TERUEL-CAUBET 05 53 89 58 01 ou 06 83 06 80 13

**Club de théâtre :** Brigitte BERCY 06 89 83 81 26



## → ANIMATIONS À VENIR PRÉVUES PAR LE COMITÉ D'ANIMATION

**Samedi 9 Octobre :** Soirée théâtrale avec la Troupe Michel Populaire

**Samedi 6 Novembre :** Soirée humoristique avec Ropiane

**Vendredi 3 et Samedi 4 Décembre :** Téléthon et pompiers

**Samedi 18 Décembre :** Goûter de Noël

**Vendredi 31 décembre :** Réveillon dansant à la salle Saint Clair